

La politique de recrutement de l'OMC vise à attirer et à retenir des fonctionnaires offrant les plus hauts standards de compétence, d'efficacité et d'intégrité. En tant qu'employeur garantissant l'égalité des chances, l'OMC tient pleinement compte du mérite et de la diversité.

Le Secrétariat de l'OMC cherche à pourvoir le poste de directeur de la Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence (IPD).

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée financé par le budget ordinaire. La durée sera de deux ans avec possibilité de prolongation. Le candidat sélectionné devrait commencer sa mission à compter du 1er mai 2024.

Il s'agit d'un avis de vacance externe ouvert aux candidats externes et au personnel de l'OMC. Il est publié sur le site de carrière interne et externe de l'OMC. Les membres du personnel de l'OMC éligibles titulaires de contrats à court terme, à durée déterminée ou régulière et les stagiaires doivent postuler via le site de carrière interne de Workday.

Contexte

L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (« ADPIC ») est l'un des trois piliers centraux du cadre juridique de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), reflétant l'importance de la dimension de propriété intellectuelle (PI) du système multilatéral. système commercial. L'Accord sur les ADPIC a une incidence sur l'économie de la connaissance et a un impact sur le bien-être social et économique, notamment la santé publique et l'accès à la technologie pour le développement durable. L'Accord plurilatéral sur les marchés publics (AMP) prévoit des conditions de concurrence ouvertes, équitables et transparentes dans les marchés publics. Les deux accords soulèvent un mélange de questions juridiques, politiques, de gouvernance et de développement, dont l'importance sociale et économique a été illustrée lors de la pandémie de COVID-19. La politique de la concurrence est liée à la fois au système de propriété intellectuelle et à la politique des marchés publics, avec un intérêt croissant pour son contexte de politique commerciale.

La Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence (IPD) de l'OMC assume des fonctions administratives, diplomatiques, juridiques et politiques liées à l'Accord sur les ADPIC et aux questions connexes de propriété intellectuelle et de politique publique, y compris la coordination sur le commerce et la santé publique de manière plus générale, l'AMP et les questions connexes. de la politique des marchés publics et la relation entre la politique de la concurrence et le système commercial multilatéral. Il soutient le Conseil des ADPIC de l'OMC et son Comité des marchés publics.

L'IPD fournit des programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités et soutient les procédures de règlement des différends dans ses domaines d'expertise. Il effectue des analyses et des recherches et fournit des conseils à la haute direction sur diverses questions juridiques et politiques. L'IPD coordonne les travaux du Secrétariat sur le commerce et la santé au sein du Secrétariat et avec des partenaires tels que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et

l'Organisation mondiale de la santé. La Division entreprend des activités de sensibilisation et de dialogue avec les organisations internationales et régionales, la société civile et le secteur privé sur les questions relevant de sa responsabilité.

Le Secrétariat de l'OMC cherche à remplir le rôle de directeur de l'IPD, pour diriger une équipe d'environ 25 membres du personnel assumant diverses responsabilités juridiques, diplomatiques, substantielles, administratives et documentaires.

Fonctions générales

Le titulaire du poste :

1. Conseiller la haute direction sur les questions juridiques, politiques, commerciales et diplomatiques liées à l'Accord sur les ADPIC, à l'AMP et aux domaines généraux du droit et de la politique en matière de propriété intellectuelle, du droit et de la politique des marchés publics, de la politique de la concurrence et des aspects connexes de la santé publique.
2. Planifier et diriger le travail de l'IPD, guider et motiver le personnel, fixer les objectifs individuels et divisionnaires, examiner les résultats et les performances et promouvoir la formation, le développement et la gestion des connaissances du personnel ;
3. Initier et superviser la recherche et la collaboration, et promouvoir la diffusion d'informations et d'idées politiques sur le droit et la politique des ADPIC et de la propriété intellectuelle, sur le droit et la politique de l'AMP et des marchés publics, sur le droit et la politique de la concurrence, et sur les aspects du commerce, de la propriété intellectuelle et de la santé publique;
4. Servir les membres et les observateurs de l'OMC, établir des relations et promouvoir un engagement positif avec un large éventail de partenaires et de parties prenantes externes, et fournir un soutien politique et pratique aux présidents du Conseil des ADPIC et du Comité des marchés publics ainsi qu'aux délégations des membres et des observateurs ;
5. Planifier et gérer l'assistance technique et le renforcement des capacités du DPI pour les pays en développement et les PMA membres, en coordination avec les partenaires externes ; orienter les contributions de l'IPD aux examens des politiques commerciales et à d'autres processus de suivi du Secrétariat ;
6. Gérer les services de documentation et d'information de l'IPD, en particulier les plateformes e-TRIPS et e-GPA ;
7. Représenter le Secrétariat de l'OMC dans les forums internationaux, les conférences publiques et les programmes universitaires ; et
8. Entreprendre d'autres tâches assignées par le Directeur général ou le Directeur général adjoint, y compris la participation aux comités et organes du Secrétariat.

QUALIFICATIONS REQUISES

Éducation:

Diplôme universitaire supérieur en droit, avec une forte composante sur le droit de la propriété intellectuelle y compris sa dimension internationale.

Connaissances et compétences:

Connaissances et compétences techniques :

Le directeur de l'IPD doit démontrer qu'il possède des connaissances expertes et à jour en matière de droit et de politique internationaux et nationaux en matière de propriété intellectuelle, ainsi qu'une excellente connaissance du contexte développemental, institutionnel, juridique et politique des travaux de l'OMC, avec un accent particulier sur l'Accord sur les ADPIC. Une connaissance et une expérience de la dimension commerciale de la politique des marchés publics, en particulier en ce qui concerne l'Accord de l'OMC sur les marchés publics, seraient un atout. Il/elle doit posséder un haut niveau de compétences en communication, orale et écrite ; compétences expertes en matière de rédaction et de publication en anglais, y compris la capacité de rédiger et de réviser de manière experte des analyses juridiques écrites ; capacité à établir des partenariats stratégiques et à entretenir des réseaux solides avec les membres de l'OMC et les partenaires externes; et un niveau élevé de conscience et de sensibilité politiques et de solides compétences diplomatiques.

Compétences comportementales :

Le candidat retenu doit posséder des compétences significatives en matière de gestion et d'organisation (planification et organisation du travail, gestion des personnes et des performances, gestion des ressources). Il/elle doit avoir les compétences nécessaires pour guider, responsabiliser et motiver une équipe de plus de 20 membres du personnel à exceller dans leur travail ; doit être capable de construire une culture d'équipe qui fournit constamment des résultats de haute qualité. Une capacité avérée à interagir et à travailler avec d'autres dans un contexte international diversifié de manière harmonieuse et efficace est indispensable.

Le candidat retenu doit posséder de solides compétences en matière de présentation et de communication, une flexibilité intellectuelle, notamment une ouverture aux points de vue des autres et une capacité à trouver des solutions, ainsi qu'une capacité avérée à travailler dans des délais serrés et souvent sous des niveaux de stress élevés.

Des normes éthiques élevées et la capacité de garantir le respect par les autres des règles de conduite établies sont également requises.

L'expérience professionnelle:

Au moins quinze ans d'expérience dans le domaine du droit et de la politique du commerce et du développement de la propriété intellectuelle, y compris à des postes de direction au sein du gouvernement, du secteur privé et/ou d'organisations internationales. Expérience avérée en leadership et en gestion, y compris la gestion d'équipes multiculturelles. Le candidat aura de préférence publié des ouvrages dans

le domaine du droit et de la politique de propriété intellectuelle, y compris sur la dimension internationale.

Une expérience dans le domaine de la politique des marchés publics et une exposition à l'AMP, ainsi qu'une expérience des principes de la politique de concurrence et de leur mise en œuvre, bien que non obligatoires, seraient également des atouts.

Langues :

La maîtrise courante de l'anglais (parlé et écrit) est requise, avec une forte capacité à réviser des travaux écrits. Des compétences professionnelles dans au moins une autre langue de travail de l'OMC (français, espagnol) seraient un avantage.

Informations supplémentaires :

Seules les candidatures de ressortissants des membres de l'OMC seront acceptées.

Le processus de recrutement sera entrepris conformément au mémorandum administratif n° 976 (OFFICE(16)/15) sur les promotions du personnel et le recrutement externe par le biais d'avis de vacance.

Pour les postes de niveau non débutant, le poste peut être offert à un grade inférieur si le candidat sélectionné ne possède pas pleinement toutes les qualifications requises.

Le contrat initial à durée déterminée sera de deux ans, qui sera probatoire, conformément au mémorandum administratif n° 997 (OFFICE(23)/4) sur la politique de probation.

L'OMC peut utiliser diverses technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence pour l'évaluation des candidats. Le processus de recrutement peut également impliquer le recours à diverses formes de tests, de centres d'évaluation, d'entretiens et de vérification des références.

Les candidats peuvent être tenus de passer un examen écrit.

Les candidats seront contactés directement s'ils sont sélectionnés pour un entretien.

Les candidats non sélectionnés dont les performances au cours du processus de sélection montrent néanmoins qu'ils sont aptes à un poste similaire peuvent être maintenus sur une liste pendant une durée maximale de 24 mois et peuvent ensuite être sollicités lorsque le besoin de ressources supplémentaires se fait sentir.

Tous les candidats sont encouragés à postuler en ligne dès que possible après la publication du poste vacant et bien avant la date de clôture – heure de Genève (Suisse) – indiquée dans l'annonce du poste vacant.

VEUILLEZ NOTER QUE LES DEMANDES REÇUES APRÈS LA DATE DE CLÔTURE NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

L'OMC est un environnement sans fumée.